DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 décembre 2014 – n° 01</u> 140139

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2014

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 octobre 2014 est :

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Abstentions: 7 (M. CACCLIN – J.L. BOURDON – S.VINCENT-O. TURAN - C. URBES – R. BA – N. ZMIRLI)

> Extrait certifié conforme Le Maire.

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 02 décembre 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	34	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procuration	1	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 décembre 2014 – n° 02</u> 140140

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE PUBLIC

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public, chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

Considérant que, conformément à l'article 3 de l'arrêté précité, une nouvelle délibération doit être prise lors du renouvellement du Conseil Municipal,

Considérant que cette indemnité est destinée à rémunérer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, comptable, économique et financière que les comptables fournissent aux collectivités,

Considérant que Monsieur Alain SCHMITT, inspecteur divisionnaire, exerce cette mission de conseil et d'assistance en sa qualité de Trésorier Principal Municipal,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement d'une indemnité de conseil au Comptable Public à compter du 1^{er} janvier 2014 à Monsieur Alain SCHMITT, calculée suivant le barème défini par l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, sans modulation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 02 décembre 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	34	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procuration	1	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 décembre 2014 – n° 03</u> 140141

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014, entré en vigueur à compter du 03 novembre 2014, précise les conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration des E.P.L.E.

Ce texte modifie notamment les articles R 421-14, R 421-16 et R 421-17 du Code de l'éducation qui prévoit :

- pour les conseils d'administration des collèges de plus de 600 élèves ou avec SEGPA et des lycées, le passage de trois à deux représentants (avec suppléants) de la commune siège de l'établissement ;
- pour les conseils d'administration des collèges de moins de 600 élèves, le passage de deux à un représentant (avec suppléant) de la commune siège de l'établissement.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNE les représentants de la Ville aux conseils d'administration des établissements scolaires ci-dessous, pour être en conformité avec le nouveau décret du 24 octobre 2014, comme suit :

Etablissements	Représentants au conseil d'établissement		
Etaonsements	<u>Titulaires</u>	Suppléants	
Collège Jules Ferry	- Isabelle de BECKER	- Jean-Paul BESOMBES	
Collège Souhait	- Patrick ZANCHETTA - Roselyne FROMENT	- Marie-Claude ANCEL - Christopher ZIEGLER	
Collège Vautrin Lud	- Johann RUH - Jacqueline THIRION	- Christopher ZIEGLER - François FICHTER	
Lycée polyvalent G. Baumont	- Nicolas BLOSSE - Françoise LEGRAND	- Isabelle de BECKER - Marie-Claude ANCEL	
LEP J. Augustin	- Claude KIENER - Johann RUH	- Nicolas BLOSSE - Ousseynou SEYE	
Lycée Jules Ferry	- Claude KIENER - Marie-José LOUDIG	- Marc FRISON-ROCHE - Isabelle de BECKER	

- DIT que cette délibération annule le tableau des représentants aux conseils d'établissements des collèges et lycées figurant dans la délibération n° 10 du 18 avril 2014.

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Contre: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT

O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 02 décembre 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	34	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procuration	1	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude-KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration:

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 décembre 2014 – n° 04</u> 140142

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- PREND ACTE des orientations budgétaires 2015 développées par Monsieur le Maire.

Extrait certifié conforme Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 02 décembre 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	34	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
D	,	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent
Procuration	I	BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
		CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE,
		Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration:

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 décembre 2014- n° 05</u> 140143

TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE:
- * la création de :
 - 3 postes de gardien de Police Municipale

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Abstentions: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certife conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 02 décembre 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	34	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent
Procuration	1	BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.